



ALIMA (The Alliance for International Medical Action) - Sénégal: Directrice générale ou directeur général

Einsendeschluss: 11. Januar 2019

Antrittsdatum: tbc

Referenz: ALIMA-DG

Vertrag CDI de droit sénégalais

À propos d'ALIMA

La raison d'être d'ALIMA est de sauver des vies et de soigner les populations les plus vulnérables, sans aucune discrimination identitaire, religieuse ou politique, à travers des actions basées sur la proximité, l'innovation et l'alliance d'organisations et d'individus. Ils agissent avec humanisme, impartialité et dans le respect de l'éthique médicale universelle. Pour accéder aux patients, ils s'engagent à intervenir de façon neutre et indépendante. Depuis sa création en 2009, ALIMA a soigné plus de 4 millions de patients, et déploie aujourd'hui ses opérations dans 10 pays d'Afrique. En 2018, 1800 salariés de l'association travaillent dans 41 projets dont 10 projets de recherche. L'ensemble de ces projets se font en appui aux autorités sanitaires nationales à travers plus de 400 structures de santé primaire et 30 hôpitaux.

À propos du rôle

ALIMA connaît une croissance rapide du fait de l'importance des besoins et de l'efficacité de son modèle alliant réponse humanitaire médicale, partenariat et recherche. La dynamique des opérations, des équipes et de la gouvernance ALIMA rendent le poste de Directeur général (DG) particulièrement attractif. Le choix de la gouvernance consiste à avoir un(e) DG non seulement autonome et pleinement décisionnel quant à la mise en oeuvre de la mission sociale mais aussi source de propositions et d'initiatives pour imaginer la (les) prochaine(s) étape(s) du développement de cette association.

La/Le DG est nommé par le Conseil d'Administration (CA) auquel elle/il rend compte. Dans un souci d'efficacité et de fluidité de l'information, la/le DG échange avec le bureau du CA entre les réunions du Conseil, elle/il assiste habituellement aux réunions de ce bureau et entretient une relation hebdomadaire avec le Président ou le Secrétaire général.

But du rôle

- La/Le DG suit les activités opérationnelles d'ALIMA et pilote les différents moyens dont l'association dispose.
- Elle/Il contribue activement à l'élaboration et porte la responsabilité de la mise en oeuvre du plan stratégique et des plans d'action annuel d'ALIMA.
- Elle/Il coordonne, supervise et contrôle les actions du Comité de direction (7 personnes) et des différents services.
- Elle/Il nomme les directeurs - après consultation du bureau du CA pour avis - et approuve la nomination des chefs de service qu'ils proposent.
- Elle/Il s'assure de la dynamique et de la qualité des relations avec les partenaires d'ALIMA et notamment les ONGs partenaires locales.

Raisons d'être et principales activités du poste

La/le DG s'assure :

- de la pertinence des programmes médicaux, du respect des termes de la mission sociale et des plans d'actions approuvés par l'Assemblée générale et le Conseil d'administration ;
- de la bonne gestion des ressources humaines, de la formation et de la valorisation des compétences de l'ensemble des personnels d'ALIMA ;
- que toutes les dispositions soient prises pour garantir la sécurité et l'épanouissement des personnels d'ALIMA ;
- de l'adéquation de l'organisation et de l'organigramme, aux objectifs qui lui sont assignés ;
- de la qualité du soutien déployé par les départements de support, de sa cohérence, de son efficacité et de son efficience, au regard de la prise en charge médicale des patients ;
- de la pertinence des actions de communication au regard de la mise en oeuvre de la mission sociale et de la sécurité des équipes. Il accompagne le Président dans son rôle de porte-parole de l'association ;
- du dynamisme de la communication interne et de l'adhésion des personnels à la mission sociale et aux plans d'action d'ALIMA ;
- de la qualité de la relation avec les bailleurs de fonds et du respect des règles afférentes à l'attribution des financements ;
- du développement des ressources privées et de la qualité des relations avec les bureaux d'ALIMA à l'étranger, dans le cadre défini par le Conseil d'administration ;
- du respect des cadres légaux et réglementaires au siège et dans l'ensemble des pays d'intervention ou de représentation ;
- de la bonne gestion administrative et financière de l'association, et du respect des budgets votés par le Conseil d'administration ;

Expériences et compétences

- Gestion : Capable de participer à la définition d'une orientation ambitieuse pour l'organisation, d'en définir les objectifs pour les différents départements et de s'assurer que des progrès sont réalisés vers la réalisation de ces objectifs.
- Leadership et renforcement de l'esprit d'équipe : Capable de rassembler les membres d'une équipe diverse, de s'assurer que le personnel comprend et croit en l'orientation de l'organisation et de les motiver à collaborer dans le meilleur intérêt d'ALIMA et de ses bénéficiaires.
- Croissance : Capacité reconnue à développer géographiquement et financièrement une organisation,.
- Opérations : Expérience de la gestion d'opérations humanitaires et de la sécurité dans des environnements sécuritaires complexes..
- Communication externe : Capable de représenter ALIMA en externe auprès des bailleurs de fonds et des partenaires. Contribue à la réputation globale d'ALIMA.

Une bonne maîtrise de l'anglais parlé et écrit est indispensable.